



Accusé de réception en préfecture	
Numéro de l'acte	2024-168 - INMM
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	9.1

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2024

QUESTION N°2024-168

FINANCES : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS VERT – ETUDE SUR LA POLLUTION DES SOLS POUR L'AMENAGEMENT DU CENTRE-VILLE

RAPPORTEUR :

Monsieur Joël DUQUENOY
Conseiller Délégué aux Finances

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant que, l'État poursuit son action d'aide à l'investissement au bénéfice des communes,

Considérant que dans le cadre de l'aménagement du centre-ville, il y a lieu de réaliser une étude sur la pollution des sols de l'îlot H7B,

Considérant que cette étude permettra de mieux appréhender le recyclage foncier du territoire et de déterminer la faisabilité des projets à venir,

Considérant que, cette étude permet de répondre aux enjeux écologiques du territoire,

Considérant qu'il y a lieu d'établir le plan de financement prévisionnel,

Après avoir entendu son rapporteur,

ARTICLE 1 : PROPOSE le plan de financement prévisionnel suivant :

ETUDE SUR LA POLLUTION DES SOLS			
DEPENSES	En euros HT	RECETTES	En euros HT
Etude sur la pollution des sols	18 018.3 €	Autofinancement	3 603.66 €
		Subventions Publiques (80%) Etat – Fonds vert	14 414.64€ €
TOTAL DEPENSES	18 018.30 €	TOTAL RECETTES	18 018.30€

ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document en ce sens

ARTICLE 3 : RAPPELLE que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le département, et de sa publication.

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :

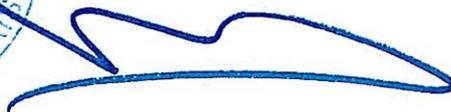
- Votes favorables 24
- Votes défavorables 0
- Abstentions 0

Le secrétaire de séance,
Sébastien DUCHATEAU



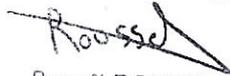
Fait à ARQUES
Le 16 décembre 2024

Le Maire,
Benoît ROUSSEL



Acte administratif certifié exécutoire
après réception en Sous-Préfecture
le 19 DEC. 2024. et publication ou
notification le 19 DEC. 2024

Monsieur le Maire



Benoît ROUSSEL



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2024**

Affiché le 17 décembre 2024

L'An Deux Mille Vingt Quatre le 16 décembre 2024 à 17h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Poilu, sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le 10 décembre Deux Mille Vingt Quatre accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Mesdames et Messieurs : – Benoît ROUSSEL – Thierry MERCIER – Corinne REANT - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER – Stéphanie BODDAERT - Joël DUQUENOY - Bernadette BAROUX – Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN - Isabelle CLABAUX - Johnny WALLART – Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Hélène FAYEULLE - Chloé KOCLEGA – Caroline SAUDEMONT - Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS – Corinne BOCQUILLON – Frédéric VANRECHEM - Alexandrina DA SILVA - Arnaud WILQUIN - Francis PRED'HOMME - Peggy VAN GOETHEM-MARECAU

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- **21 présents** pour la question 2024-134, **22 présents** à partir de la question n°2024-135
- **5 absents non excusés**
- **2 absents excusés avec pouvoir**
- **0 absent excusé sans pouvoir**

Chloé KOCLEGA ayant donné pouvoir à Jean-Pierre LAMIRAND

Arnaud WILQUIN ayant donné pouvoir à Joël DUQUENOY

Monsieur Sébastien DUCHATEAU est nommé secrétaire de séance.